NON à l'initiative 'Financer l'avortement est une affaire privée' Ne mettons pas les femmes en danger

La couverture des coûts d'un avortement garantit à chaque femme de pouvoir décider librement. Une privatisation pénaliserait les femmes jeunes ou de condition modeste. Elle mettrait en péril leur santé, les obligeant à recourir à des avortements clandestins dans des conditions précaires. L'avortement n'est pas un luxe, une grossesse non-désirée entraîne des conséquences psychiques et physiques qui doivent pouvoir être évitées.

En 2002, 72% de la population acceptaient le régime des délais. Il permet à toute femme de recourir à une interruption de grossesse pendant le délai légal prescrit. Les Verts rejettent une initiative qui s'attaque à cette conquête fondamentale. Le nombre d'avortements en Suisse est le plus faible d'Europe et les coûts qu'il engendre ne représentent que 0,03% des 26 milliards à charge de l'assurance : le régime des délais a fait ses preuves et doit perdurer!

Les femmes ne sont pas seules responsables d'une grossesse. Les hommes doivent aussi assumer leur part. Contrairement à l'initiative, le mécanisme actuel de l'assurance de base en tient compte et assure une juste répartition des coûts entre hommes et femmes.

L'assurance maladie est une assurance solidaire. Nous participons toutes et tous au financement de la santé globale, sans que nos convictions morales interviennent. Retirer l'avortement des prestations reviendrait à instaurer une assurance à la carte, vidant notre système de santé de son sens.



9 février 2014



—

NON à l'initiative contre la migration

Au lieu de s'attaquer aux véritables causes du chômage et de la pauvreté en Suisse, **l'initiative de l'UDC s'attaque aux immigrés et en fait de véritables boucs émissaires**. Or, c'est l'ultra-libéra-lisme prôné et appliqué par l'UDC même qui est souvent à l'origine de ces problèmes.

La qualité de vie en Suisse ne se maintiendra pas en limitant l'immigration, mais en mettant en place des mesures d'accompagnement crédibles. Il s'agit notamment de lutter contre la sousenchère salariale, contre la spéculation immobilière en faisant respecter la loi sur l'aménagement du territoire ou encore de développer la formation pour pallier au manque de certains secteurs économiques, autant de politiques efficaces, mais pourtant combattues par l'UDC!

Les étrangers représentent une force de travail qui contribue largement à la prospérité de la Suisse, mais ils sont avant tout des êtres humains qu'on ne peut réduire à des lieux d'origine, des durées de séjour ou des heures de travail. Nous les connaissons, les fréquentons tous les jours et partageons de nombreuses valeurs avec eux. Fixer des contingents va à l'encontre de cet échange. C'est un énorme pas en arrière, un retour au désastreux statut de saisonnier, c'est empêcher des travailleurs de s'intégrer, les priver de droits, en particulier du droit au regroupement familial, c'est manquer de respect à la dignité humaine.

En fixant un quota, cette initiative va à l'encontre des accords conclus avec l'UE sur la libre circulation des personnes. Ce texte met ainsi en péril nos accords bilatéraux et pourrait voir les frontières de l'Europe se fermer aux Suisses de la même façon que la Suisse les ferme aux étrangers. Ainsi, si cette initiative était acceptée, des milliers de jeunes suisses ne pourraient plus partir se former en Europe.

OUI aux aménagements ferroviaires

Le financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) concrétise une des principales revendications des Verts en matière de transports publics, à savoir la mise à disposition de ressources suffisantes pour développer le réseau ferroviaire. Jusqu'en 2025, 6,4 milliards de francs seront affectés à la réalisation d'infrastructures dans toute la Suisse, mais aussi à l'exploitation, l'entretien et la sécurité des chemins de fer. Ces dernières années, la mobilité a crû de manière exponentielle, en particulier dans les transports publics. Saturées, les infrastructures ont perdu en attractivité. En acceptant le FAIF, on crée de nouvelles capacités pour encourager le transfert - écologiquement vital - de la route au rail. On développe ainsi le rail dans toutes les régions de Suisse et notamment en Suisse romande, parent pauvre des investissements de la Confédération. Les mesures de ce paquet permettront notamment de réaliser le plan «Léman 2030», qui verra doubler le nombre de trains et cadencera au quart d'heure les RER entre Genève et Lausanne

Accepter ce financement pour le rail, c'est :

A Genève:

Réaliser la gare souterraine de Cornavin Augmenter la cadence des trains entre Lausanne et Genève

Dans le canton de Vaud:

Agrandir les gares de Lausanne et Renens Augmenter la cadence des trains sur la ligne du Pied-du-Jura et sur le réseau RER vaudois

A Neuchâtel et dans le Jura bernois :

Réaliser le doublement de la voie à Gléresse, essentiel à la survie de la ligne Bâle-Lausanne-Genève Augmenter la cadence des trains entre Neuchâtel et Bienne

